

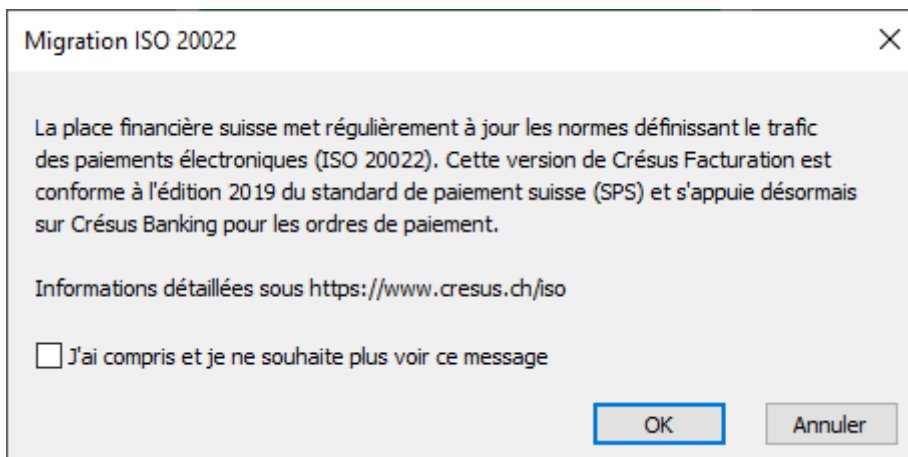


Crésus Banking

4.1 - Migrer les informations de paiement de Cresus Facturation dans Cresus Banking

4.1 - Migrer les informations de paiement de Cresus Facturation dans Cresus Banking

Lorsque vous ouvrez un fichier de facturation existant avec une version 13 ou plus récente de Cresus Facturation, il vous signale que des adaptations ont dû être apportées pour satisfaire à la norme ISO 20022 et en particulier au standard de paiement suisse (SPS).



Vous êtes ensuite dirigés vers la [page de notre site](#) décrivant ces standards.

Si vous avez déjà paramétré les paiements électroniques dans Cresus Facturation, vous êtes amené à reporter les données dans **Cresus Banking**.

Un bandeau rouge apparaîtra en dessous de la barre d'outils pour vous indiquer quel compte il vous reste à intégrer dans Cresus Banking.

Crésus Facturation - nouvo-factures.fac:Clients:Accueil

Fichier Edition Fiche Données Options Aide

Special

Le compte CH08 0900 0000 1000 0700 2 n'est pas défini dans Crésus Banking. [Configurer Crésus Banking](#)

Fact reçues (15) Ouvert 6

Créanciers (70)

Articles (25)

Clients (171)

Fact émises (45) Ouvert 30

Rappels 1 22

Rappels 2 3

Rappels 3 3

Contentieux 1

Chercher une fiche par nom (ALT+X)

Chercher une fiche par tél. (ALT+T)

Chercher un document par n° (ALT+R)

Tableau de bord

Créanciers

Produits et services

Liquidités

Comptabiliser

Débiteurs

Réglages de base

Entreprise: Ma Facturation SA

Vous pouvez passer aux divers réglages s'ils n'ont pas été paramétrés.

Le mot de passe par défaut pour le mode complet est epsitec

Si nécessaire, vous pouvez changer ce mot de passe :
Menu : Options > Définitions > Mots de passe...

Crésus Horizon

Les chiffres pour piloter votre entreprise

Ouvrir Crésus Horizon

Vous êtes ainsi invité à *Configurer Crésus Banking* en cliquant sur le lien.

S'ouvre alors la fenêtre :

Crésus Facturation

?

Souhaitez-vous reprendre ce compte dans Crésus Banking ?

CH08 0900 0000 1000 0700 2

Oui

Non

Vous permettant de reprendre la définition du compte que vous aviez déjà configuré dans Crésus Facturation. En cliquant sur *Oui*, puis sur *Importer*,

Introduction de la facture QR le 30.06.2020



vous pouvez importer dans Crésus Banking les informations disponibles dans Crésus Facturation.

Vous pouvez compléter les informations de base du compte bancaire.

Informations de base



Configuration du compte bancaire PostFinance

Informations de base

* Titre

Description

* IBAN ⓘ

* Devise ▾

* Champs obligatoires

Puis, pour répondre aux exigences de la norme ISO 20022, vous saisissez les coordonnées du titulaire du compte :

Informations de base > Titulaire du compte



Configuration du compte bancaire PostFinance

Titulaire du compte

* Nom ou entreprise

* Adresse / No

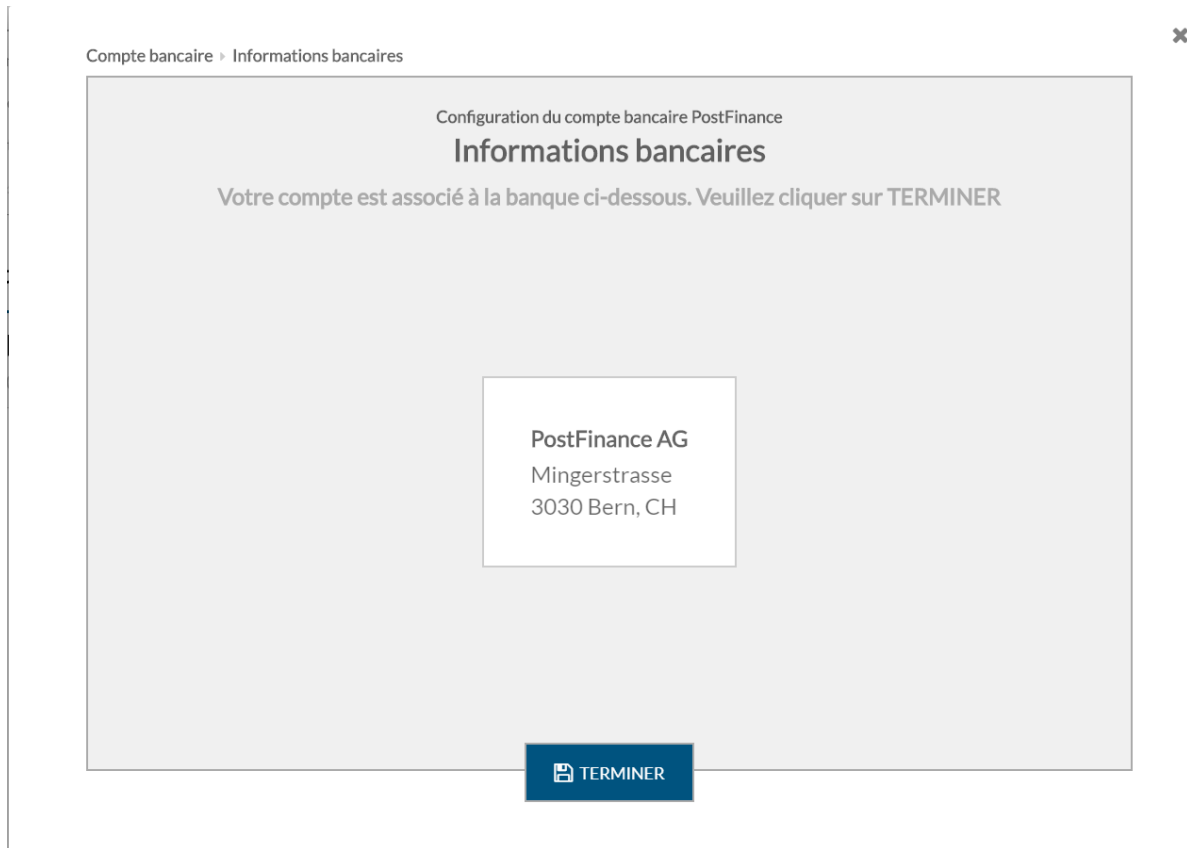
Case postale

* Code postal / Ville | ▾


* Pays | ▾

* Champs obligatoires

Une fois ces données saisies, Cresus Banking vous confirme la création du compte :



Cliquez sur *Terminer* et l'écran ci-dessous apparaît. Cet écran vous présente le numéro du compte, la monnaie du compte et le titulaire du compte ainsi que l'adresse de la banque.

Le symbole  vous signale qu'il vous reste des réglages du compte bancaire à effectuer.







×

	PostFinance	IBAN CH08 0900 0000 1000 0700 2 Devise CHF	
	Nuovo SA Rue de Lausanne 30 1800 Vevey, CH		PostFinance AG Mingerstrasse 3030 Bern, CH
	Réglages du compte bancaire		
	Adhérents BVR		
	Canaux de communication		

× FERMER

Cliquez sur la ligne *Réglages du compte bancaire* et la fenêtre ci-dessous apparaît : elle indique que les *Chemins et liens* sont incomplets.

Compte bancaire » Réglages ✕

	Informations de base et titulaire du compte	Nuovo SA Rue de Lausanne 30 1800 Vevey, CH
	Chemins et liens	
	Comptes à imputer	01.01.2019 - 31.12.2019 01.01.2018 - 31.12.2018
	Transfert de fichiers	
	Fichiers de paiement	

[← PRÉCÉDENT](#)

Cliquez sur la ligne *Chemins et liens* et une fenêtre similaire à celle ci-dessous apparaît :

Compte bancaire > Réglages > Chemins et liens ✕

Configuration du compte bancaire PostFinance

Chemins et liens

Dossier pour les PDF téléchargés	<input type="text" value=".nuovo-pdf"/>	<input type="button" value="Parcourir"/>	i	📁
Dossier pour les autres fichiers importés	<input type="text" value=".nuovo-iso-camt"/>	<input type="button" value="Parcourir"/>	i	📁
Dossier pour les fichiers de paiement générés	<input type="text" value=".nuovo-iso-pain"/>	<input type="button" value="Parcourir"/>	i	📁
Adresse Internet du portail bancaire (url)	<input type="text" value="https://www.postfinance.ch/ap/ba/fp/html/e-finance/home?login"/>			

* Champs obligatoires

Dans cet exemple, nuovo est le nom du mandat Crésus. C'est le nom de votre mandat Crésus Facturation qui apparaîtra ici par défaut.

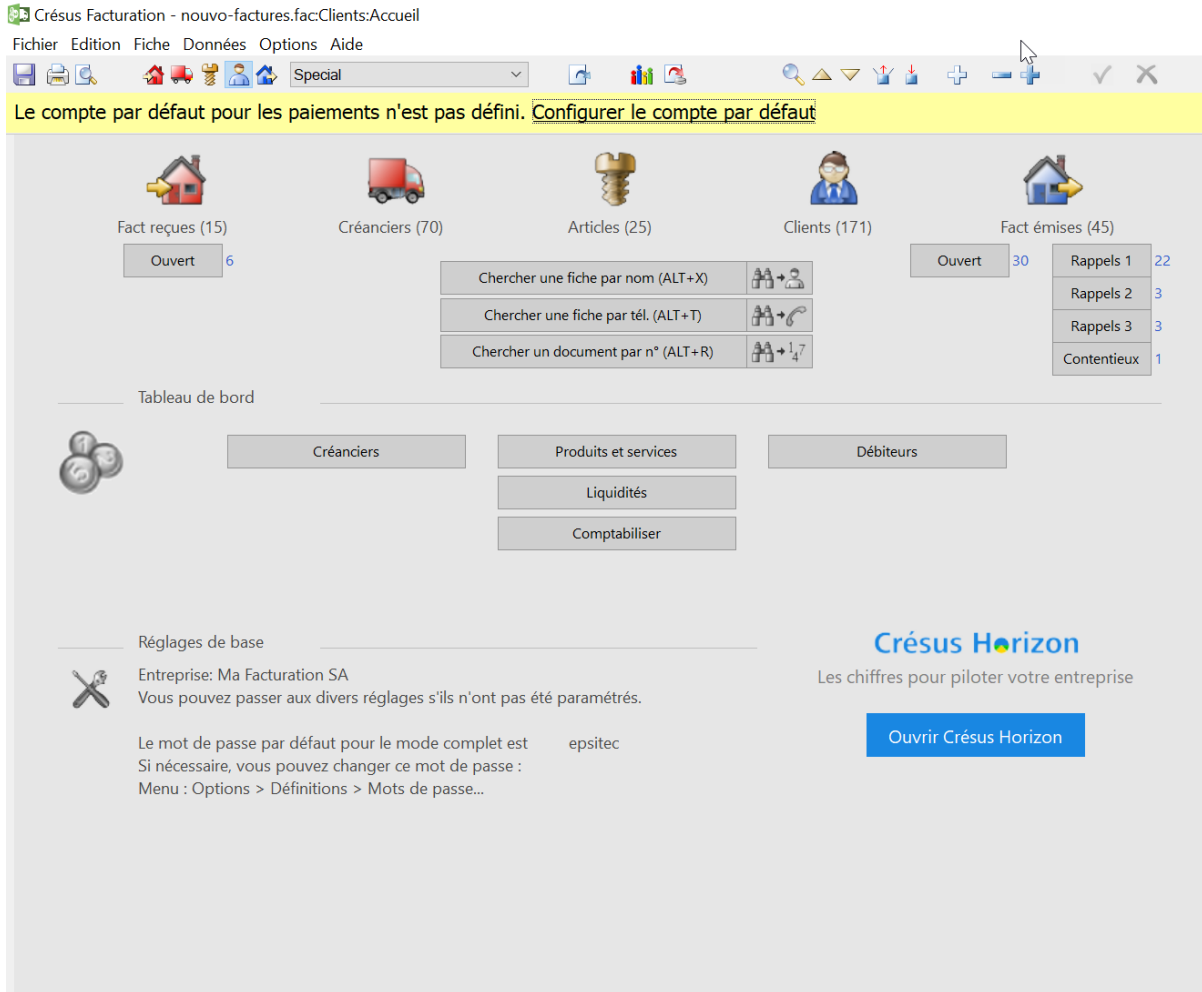
Les explications sur ces *Chemins et liens* se trouvent ici : §3.1.1 Chemins et liens

Vous devez procéder à ces mêmes réglages pour tous vos comptes bancaires.

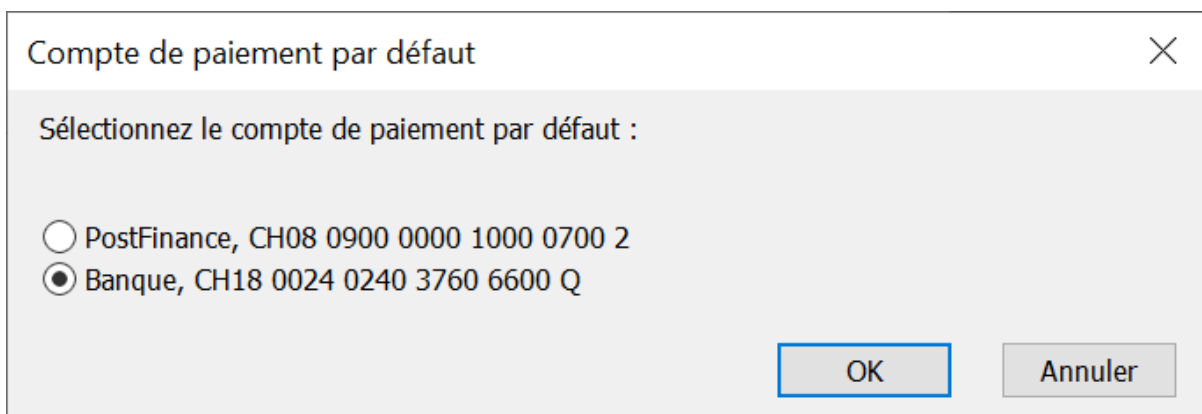
Si vous souhaitez supprimer un ancien compte de paiement, accédez aux réglages de **Crésus Facturation** (Alt+8), puis passez dans l'onglet Paiements électroniques et utilisez le bouton Supprimer une définition DTA inutilisée.

Finalement, si vous avez défini plusieurs comptes bancaires, déterminez votre compte de paiement par défaut, c'est-à-dire celui que vous utilisez le plus souvent pour vos paiements.

Crésus Facturation vous le demande dans le bandeau jaune.



Cliquez sur *Configurer le compte par défaut* pour sélectionner votre compte par défaut :



Pour mémoire, vous pouvez définir dans Crésus Facturation un compte de paiement par défaut pour chaque créancier.

Les paiements en attente (anciennement *préparés pour DTA/OPAE*) sont ensuite annulés et vous devrez les remettre en attente. Pour les retrouver facilement, les factures concernées sont extraites dans la liste de gauche et une liste est exportée dans le dossier à côté de votre fichier de facturation au format PDF.

Vous ne pourrez effectuer aucun paiement ni scan avec Crésus Pay tant que toutes les définitions DTA auront été traitées et que le compte de paiement par défaut n'est pas défini.